

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le congrès eucharistique de Lourdes—*Prises diverses*—Le congrès français de Saint-Jean-Baptiste—Nouvelle paroisse à Winnipeg—Noces d'or sacerdotales des RR. PP. Leduc et Tissier, O. M. I.—Vêture du Carmel de Saint-Boniface—Visite pastorale à Camperville—Les Missionnaires Oblates à Cross Lake—Itinéraire de la visite pastorale en mai et juin—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XIII

15 JUILLET 1914

No 14

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Dans une circulaire au clergé, en date du 24 février dernier, S. G. Mgr l'Archevêque a réglé ce qui suit concernant la participation au congrès eucharistique de Lourdes:

Le vingt-cinquième congrès eucharistique aura lieu, en France, où cette magnifique institution a pris naissance, et la terre prédestinée de Lourdes, sanctifiée par les apparitions de la Vierge Immaculée a été choisie pour tenir ces assises royales de Jésus-Hostie. C'est du 22 au 26 juillet de cette année que le congrès aura lieu. Le 26 sera le grand jour du triomphe du Dieu d'amour sous les voiles eucharistiques, et le monde catholique tout entier est appelé à s'unir aux heureux pèlerins dont la bouche et le cœur seront remplis de louanges. *Repletur os meum laude.* (Ps. LXX. 8).

En conséquence, Nous réglons qu'un Triduum de prières et, si possible, de prédications, aura lieu les 23, 24, 25 et 26 juillet prochain. On terminera le Triduum par l'exposition du T. S. Sacrement toute la journée du 26, et le soir, ou à un autre moment de la journée, il y aura une procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église comme le Jeudi-Saint. Tous ceux qui recevront la sainte communion le 26 juillet en union avec les congressistes gagneront une indulgence plénière.

— Un concordat a été signé tout récemment entre le Saint-Siège et la Serbie.